

d'élite ». Et je crois, mesdames et messieurs, que j'ai reçu une aussi forte impression de cette modeste sentence que du groupe lui-même auquel l'artiste a su attacher comme un rayon de génie qui illumine son œuvre et nous laisse dans l'admiration.

Permettez-moi, messieurs, de terminer en exprimant trois vœux sincères. Je souhaite que les Révérendes Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal conservent toujours dans leur hôpital l'esprit de justice, de charité et de dévouement de leur noble fondatrice Jeanne Mance. J'espère que Montréal se souviendra un jour, et ce jour ne saurait être loin maintenant, de la dette de reconnaissance que Ville-Marie, il y a près de 300 ans, contracta vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Je me prends à espérer enfin que le gouvernement de Québec ajoutera bientôt à l'un de ses nombreux ministères, tous créés en vue du bien public, un tout petit bureau d'informations qui aura pour fonction d'étudier les besoins des institutions nationales et d'aider au développement des œuvres reconnues d'utilité publique. De ce jour je prédis un nouvel essor au progrès de notre hôpital, car l'Hôtel-Dieu de Montréal non seulement dès sa fondation et de tout temps fut une institution véritablement nationale, mais il est encore et par-dessus tout une institution de bienfaisance nationale !

---